

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 mai 2022



SECURISATION EN EAU DES TERRITOIRES

Les différents financeurs du projet de sécurisation en eau du territoire de la Communauté de communes Provence Verdon se sont réunis pour valider leur engagement.

Ce projet, financé par la Région Sud, le Département du Var, la Communauté de communes Provence Verdon (CCPV) et la Société du Canal de Provence (SCP), permettra, dans le cadre de la concession régionale du canal de Provence, le développement de réseaux hydrauliques multi-usages, nécessaires pour maintenir l'attractivité du territoire.

L'irrigation comme l'une des réponses d'adaptation au changement climatique



L'agriculture est une activité économique importante de la CCPV, représentant près de 7,7% des emplois (contre 2,9% en moyenne en France). Elle structure les paysages et préserve l'identité rurale du territoire qui compte ainsi 10 000 ha de surfaces agricoles utiles, soit 17% de la SAU du Var. Les cultures y sont diversifiées : grandes cultures, vignes, arboriculture, plantes à parfum aromatiques, médicinales et maraichage et l'élevage y est présent. Mais aujourd'hui, le maintien et le développement de l'activité devient dépendant des nouvelles infrastructures hydrauliques.

Face à l'augmentation des températures, à la fréquence et l'intensité des sécheresses, l'agriculture doit anticiper les effets du changement climatique et engager les adaptations indispensables à la sauvegarde des cultures et du capital végétal, mais aussi aux objectifs de production. Le maintien de l'activité agricole passe notamment par l'irrigation raisonnée, qui est l'une des solutions d'adaptation garantissant la pérennisation des productions en termes de qualité et de quantité.

Des actions sont actuellement en cours pour définir dans le détail les besoins actuels et potentiels de l'ensemble du territoire communautaire. En parallèle, une animation est aussi réalisée afin de sensibiliser la profession agricole sur les enjeux de ces nouveaux aménagements hydrauliques, ainsi qu'à la pratique raisonnée de l'irrigation et aux techniques récentes qui permettent de la piloter avec précision.

Le territoire au cœur du projet



Historiquement, les communes du nord de la CCPV (Rians, Ginasservis, Artigues) sont reliées aux réseaux de la concession régionale du canal de Provence (issus des premiers aménagements hydrauliques). Mais pour autant, plus de la moitié des communes du territoire restent aujourd'hui dans l'attente de nouveaux réseaux hydrauliques.

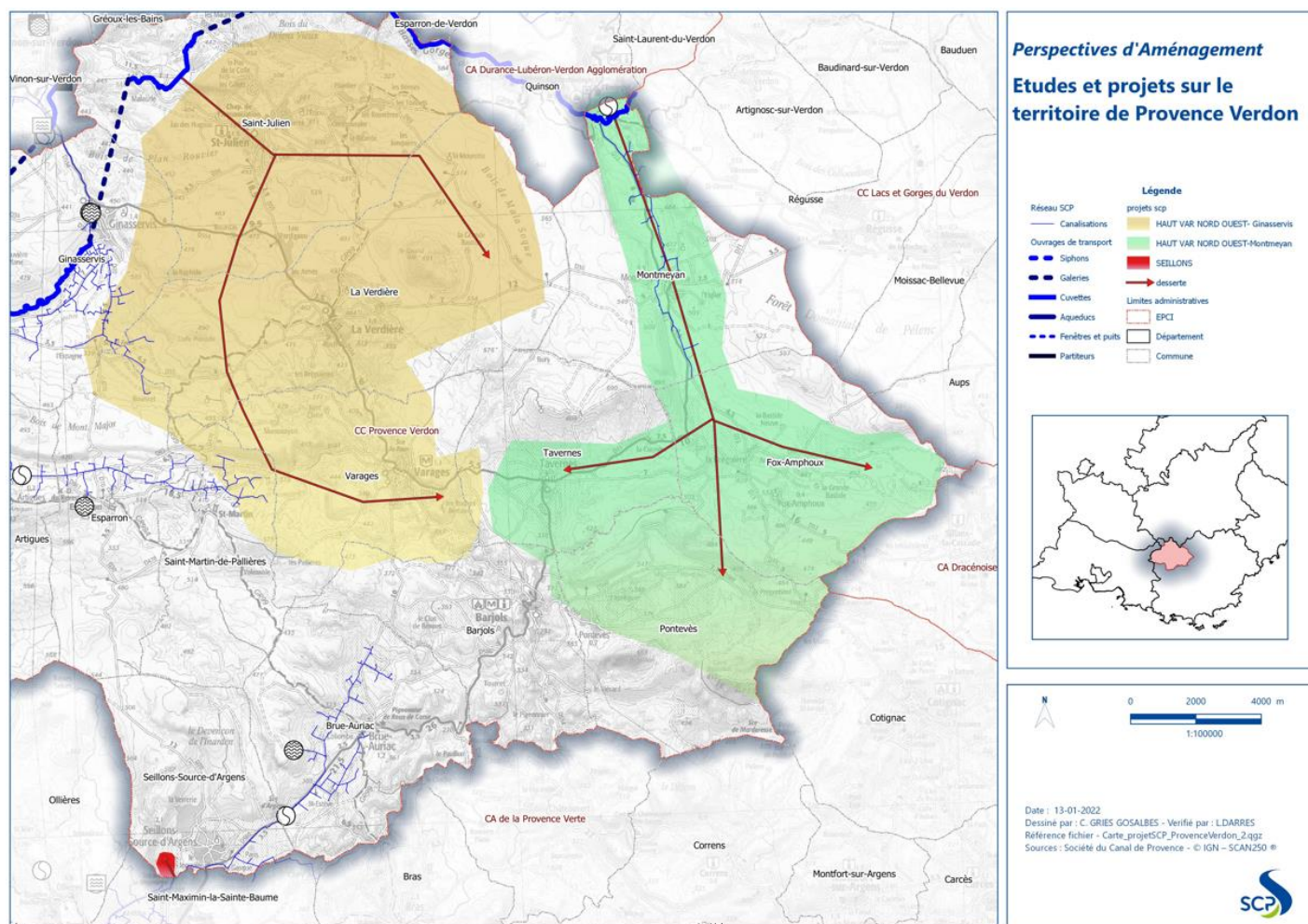
Le nouveau projet, même s'il est à dominante agricole, est bien multi-usages et prend aussi en compte les besoins potentiels d'alimentation en eau potable des collectivités, ainsi que les infrastructures nécessaires à la lutte contre les incendies. Il va permettre la sécurisation de l'ensemble des communes de la CCPV marquant ainsi l'aboutissement de plusieurs études et s'inscrit dans le schéma de grande ampleur du Haut Var Nord-Ouest.

Au-delà de la sécurisation et du maintien des cultures existantes, les nouveaux aménagements hydrauliques permettront de développer de nouvelles cultures (notamment alimentaires) mais aussi de participer à la remise en culture des friches. L'opération va consister à rénover, équiper et étendre les infrastructures sur plus de 3 300 ha de terres agricoles.

Les mises en service sur l'ensemble du territoire s'étaleront sur une dizaine d'années et se feront en deux opérations :

- d'abord à l'Est, à partir du réseau existant de Montmeyan qui est en cours de rénovation, sur les communes de Fox-Amphoux, Pontevès, Tavernes, Varages Est,
- puis à l'Ouest sur les communes de Saint-Julien le Montagnier, La Verdrière et Varages Nord.

En parallèle, des extensions de réseaux existants seront aussi réalisées (Seillons, ...).



Partenaires

Le coût total de l'opération est d'environ 40 M€. Associés aux financeurs (Région Sud, Département du Var, CCPV et SCP), les partenaires que sont la SAFER et la chambre d'agriculture du Var participeront à son pilotage.

Contacts presse

> **Julien Rubio**, Chargé de communication, Société du Canal de Provence

Tél. : 04 42 66 73 11 - Mobile : 06 74 69 29 77, julien.rubio@canal-de-provence.com

> **Andréa Amighetti**, Chargée de communication, Communauté de communes Provence Verdon

Tél. : 04 94 77 18 53, a.amighetti@provenceverdon.fr